



## Offre d'emploi



La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elles jouent un rôle de premier plan dans sa communauté.

La Ville de Saint-Lazare, située à 45 km à l'ouest de Montréal, offre ses services à une population de plus de 22 900 habitants. Son équipe de travail se démarque par son dynamisme et son dévouement.

---

### **Journalier.ère – saisonnier.ère, Service des travaux publics (Remplacement temporaire d'un congé de maternité) (Du 7 avril 2026 à novembre 2026)**

---

Sous la supervision du surintendant, la personne retenue devra notamment :

- Effectuer des travaux d'entretien des différents réseaux sous la gestion de la Ville (*aqueduc, égout, routier, asphaltage, signalisation, etc.*);
- Effectuer des travaux d'abattage d'arbres, d'élagage et de déboisement;
- Opérer les véhicules du service (*camion, tracteur, etc.*);
- Effectuer des travaux de peinture, de menuiserie, de plomberie, etc.;
- Effectuer des travaux dans les parcs et les espaces paysagers (*notamment : entretien, réparation et installation des appareils de jeux et des équipements sportifs, coupe de pelouse, etc.*);
- Effectuer l'entretien général des immeubles municipaux, y compris l'entretien ménager.

**Ce poste vous intéresse et vous détenez en tout ou en partie les compétences suivantes? Nous voulons vous connaître!**

- Diplôme d'études secondaires;
- Expérience dans le milieu municipal (atout);
- Avoir réussi le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction (atout);
- Avoir les capacités physiques pour accomplir les tâches du poste (manutention de charges lourdes, efforts physiques soutenus, travail dans des conditions climatiques variables, etc.)

- Détenir un permis de conduire de classe 5 (obligatoire) et permis de classe 3 valide (atout);
- Avoir des disponibilités pour le surtemps;
- Détenir une carte Opa (P6b) (atout).

**Nous offrons :**

- **Une échelle salariale (2026) entre 30.17 \$ et 33.50 \$ en fonction de l'expérience.**
- **Durée du contrat de travail de 30 semaines (approximativement) dans la période comprise entre le mois d'avril et de novembre, avec rappel au besoin pour la saison suivante.**
- **Un horaire 40 hres/sem et une fin de semaine qui débute le vendredi midi.**

Le poste est régi par la convention collective des cols bleus de la Ville.

La semaine normale de travail est de 40 heures répartie comme suit : du lundi au jeudi de 6 h 45 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h et le vendredi de 6 h 45 à 11 h 45.

Merci de faire parvenir votre curriculum vitae à au service des ressources humaines.

Par courriel : [rh@ville.saint-lazare.qc.ca](mailto:rh@ville.saint-lazare.qc.ca) avec la mention en objet : Concours  
« **Journalier(ère) saisonnier(ère)** »

L'utilisation du masculin vise à alléger le texte.

**Programme d'accès à l'égalité en emploi :**

La Ville de Saint-Lazare souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à poser leur candidature. Des mesures d'adaptation pourront être offertes, sur demande, selon la situation. Soyez assurés de la confidentialité de cette information.